



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL**

Conseil du **13 mai 2019**

Délibération n° 2019-3522

commission principale : urbanisme, habitat, logement et politique de la ville

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Givors

objet : Requalification de l'îlot Oussekin - Bilan et clôture de la concertation préalable

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la maîtrise d'ouvrage urbaine - aménagement urbain

**Rapporteur** : Monsieur le Vice-Président Le Faou

**Président** : Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 23 avril 2019

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 15 mai 2019

*Présents* : MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, MM. Bret, Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Philip, Galliano, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, Frih, M. Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Kabalo, Képénékian, Mme Frier, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Eymard, Mme Rabatel, M. Bernard, Mme Poulain, M. Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Calvel, Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, M. Vesco, Mme Ait-Maten, MM. Artigny, Augoyard, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mme Burricand, MM. Cachard, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Collomb, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliout, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Giraud, MM. Gomez, Gouverneyre, Guillard, Mme Guillemot, MM. Guimet, Hamelin, Havard, Mme Hobert, MM. Huguet, Jeandin, Lavache, Mme Le Franc, M. Lebuhotel, Mme Lecerf, MM. Llung, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Morage, Mme Nachury, M. Odo, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, M. Piegay, Mmes Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roustan, Rudigoz, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vial, Vincendet, Mme Vullien.

*Absents excusés* : M. Barral (pouvoir à Mme Bouzerda), Mmes Cardona (pouvoir à M. Vergiat), Berra (pouvoir à M. Guillard), Burillon (pouvoir à M. Da Passano), MM. Butin (pouvoir à Mme David), Casola (pouvoir à M. Boudot), Genin (pouvoir à Mme Pietka), Mmes Iehl (pouvoir à Mme Perrin-Gilbert), Leclerc (pouvoir à M. Vincendet), Servien (pouvoir à M. Crimier), M. Sturla (pouvoir à M. Lebuhotel).

*Absents non excusés* : MM. Aggoun, Passi.

**Conseil du 13 mai 2019****Délibération n° 2019-3522**

commission principale : urbanisme, habitat, logement et politique de la ville

commune (s) : Givors

objet : **Requalification de l'îlot Oussekiné - Bilan et clôture de la concertation préalable**

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la maîtrise d'ouvrage urbaine - aménagement urbain

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 16 avril 2019, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

L'opération de requalification de l'îlot Oussekiné fait partie de programmation pluriannuelle des investissements (PPI) 2015-2020 votée par le Conseil de la Métropole le 6 juillet 2015.

**I - Contexte**

La requalification de l'îlot Oussekiné constitue un enjeu urbain important dans le droit fil des aménagements précédemment réalisés sur la Commune de Givors.

En effet, la Métropole de Lyon a engagé un projet de renouvellement urbain du centre-ville de Givors sur les îlots Prévert et Salengro/Zola, dans le cadre du programme pour la rénovation urbaine (PRU1). Ce projet s'est traduit par la requalification des espaces publics, la construction d'une centaine de nouveaux logements et la création d'un nouveau maillage viaire.

L'objectif est à présent de relancer cette dynamique sur l'îlot Oussekiné, pièce majeure du centre-ville de Givors, dans le cadre du nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU).

Situé à une centaine de mètres de l'Hôtel de Ville de Givors et de la gare, cet îlot présente une opportunité de mutabilité significative liée aux délaissés présents en cœur d'îlots et à l'état dégradé de certaines constructions. Il se distingue par la présence du conservatoire de musique et de la bourse du travail, équipements rayonnants pour la commune qu'il s'agira de mettre en valeur, via le projet de requalification.

Le périmètre du projet couvre une surface de 1,4 ha environ, compris entre les rues Longarini, Joseph Faure et Salengro.

Les études préalables nécessaires à la requalification de l'îlot ont conduit à la définition du programme suivant :

- redéfinir et requalifier le maillage afin de développer les liens avec le reste du centre-ville,
- renforcer l'ouverture de l'îlot afin, notamment, de mettre en valeur les équipements publics du secteur,
- intervenir sur le bâti dégradé des rues Faure et Longarini,
- répondre aux enjeux de densification du centre-ville de Givors par la création de nouveaux logements tout en préservant l'identité et le patrimoine givordien,
- rationaliser les stationnements pour diversifier les usages et retrouver des espaces qualitatifs en cœur d'îlot.

La requalification de l'îlot repose sur une approche optimisée consistant à acquérir uniquement les parcelles nécessaires à une densification/requalification du cœur d'îlot. Cette hypothèse permettrait d'envisager la création d'une offre d'environ 120 logements répartis sur plusieurs lots.

Le programme du projet a été détaillé dans la délibération d'ouverture de la concertation.

## II - Modalités et déroulement de la concertation préalable au lancement d'une opération d'aménagement

Sur le fondement des articles L 103-2, R 103-1 et suivants du code de l'urbanisme, la concertation préalable au lancement de l'opération d'aménagement a été ouverte par délibération du Conseil n° 2019-3322 du 28 janvier 2019.

Le dossier de concertation a été mis à disposition du public à l'Hôtel de la Métropole et à la Mairie de Givors et comprenait :

- la délibération susvisée approuvant l'ouverture et les modalités de la concertation préalable,
- le plan de situation,
- le plan du périmètre d'étude du projet soumis à concertation,
- une notice explicative fixant les objectifs et caractéristiques du projet,
- un registre destiné à recueillir les observations du public.

Un affichage a été apposé à la Métropole et à la Mairie de Givors. Un avis de publicité publié a été émis dans la presse locale, afin d'informer le public de la date d'ouverture de la concertation.

La concertation a débuté le 6 février 2019 et s'est clôturée le 11 mars 2019.

Après examen, au cas par cas, du projet urbain, la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) a décidé, le 16 novembre 2018, que le projet n'était pas soumis à étude d'impact.

## III - Contributions du public déposées dans le registre de concertation et réponses apportées

Aucune contribution n'a été déposée dans les registres de concertation, le bilan peut donc être approuvé par délibération du Conseil et permet à la Métropole d'engager la mise en œuvre de la phase opérationnelle du projet ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission urbanisme, habitat, logement et politique de la ville ;

### DELIBERE

**1° - Approuve** le bilan et la clôture de la concertation préalable.

**2° - Décide** de poursuivre la mise en œuvre de l'opération de requalification de l'îlot Oussekiné à Givors sur la base des objectifs et des principes d'aménagement arrêtés.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Reçu au contrôle de légalité le : 15 mai 2019.**